

EDITO Vœux du Maire 5 janvier 2020

Le temps passe, parfois vite, parfois trop lentement, mais il passe. Cette cérémonie, cette année, est double. Alors que nous sommes ici pour saluer la nouvelle année, c'est aussi le temps, pour l'équipe municipale, de saluer les varennaises et les varennais qui nous ont accompagnés durant ces six années. Il n'est pas question ici de dresser un bilan, période électorale oblige, je voudrais simplement rappeler les réalisations de l'année 2019 :

Depuis septembre 2018, le Conseil municipal junior renouvelé, apporte des idées et montre à quel point nos enfants sont sensibles aux questions les plus importantes de la vie collective, solidarité, environnement, convivialité.

La Résidence Constance Pohardy, grâce aux agents qui y ont travaillé ou y travaillent, grâce aux élus de la commission affaires sociales, grâce aux bénévoles et aux résidents, a continué à développer ses activités. La quasi-totalité des logements est aujourd'hui occupée par des séniors. Une association de résidents a été créée, les animations s'intensifient et des aménagements de confort ont été réalisés. Aux côtés des médecins et des infirmières, se sont installés un ostéopathe et une psychologue. Enfin, la Résidence a été rattachée au Centre Communal d'Action Social d'Orée d'Anjou, ce qui pérennise son rayonnement à une échelle importante et son inclusion dans les propositions de parcours de vie aux habitants. A cet effet, le contrat de séjour a été remis à jour et un livret d'accueil a été réalisé.

La mise en réseau des bibliothèques d'Orée-d'Anjou, souhaitée depuis longtemps par les bénévoles de La Varenne est enfin réalisée. Cela permettra à chacun de bénéficier de l'ensemble des livres, des animations et des services de toutes les bibliothèques du réseau.

Pour les plus jeunes, la cantine scolaire a changé de fonctionnement à la rentrée de septembre ; le service en liaison chaude a permis une amélioration de la qualité des repas. Ces repas préparés à Champtoceaux incluent des produits locaux, labélisés ou de saison ; la réflexion continue pour aller encore plus loin et s'intègre dans un projet alimentaire à l'échelle d'Orée d'Anjou.

L'école Henri Matisse a connu cette année un changement important puisque trois nouveaux enseignants, dont le directeur, sont arrivés, pour 4 classes.

Pour les autres services à l'enfance, l'harmonisation et la mutualisation des services d'Orée d'Anjou se poursuit. La halte-

garderie a élargi ses horaires d'ouverture, la mise en place du « portail famille » permet cette harmonisation et simplifie les formalités d'inscription. Le foyer des jeunes continue à développer ses activités en collaboration avec ceux de Landemont et de Bouzillé.

Enfin, le nouveau Projet Educatif de Territoire a été validé par le Conseil Municipal.

Depuis plusieurs années, il est question de la construction d'un nouveau Pôle enfance en remplacement de locaux qui deviennent vétustes et insuffisants. Durant l'année 2019 ce projet est passé en phase opérationnelle, une étude programmatique a été réalisée et, aujourd'hui, un cabinet d'architectes est au travail. L'installation des services pourrait être effective au premier semestre 2022. Parallèlement à la construction de ce pôle, sera mis en place un réseau de chaleur par géothermie qui alimentera l'ensemble des bâtiments communaux, entraînant une diminution de la consommation d'énergie fossile et la réduction des coûts de fonctionnement. Les bâtiments actuels seront réhabilités et réutilisés dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, place du Jardin et place du Puits.

Voilà pour les principaux dossiers que nous laissons à nos successeurs que vous désignerez le 15 mars prochain.

Avant de vous laisser, je tiens, au nom du Conseil municipal, à remercier tous les agents d'Orée-d'Anjou, et particulièrement ceux qui sont attachés au service de La Varenne, qui nous ont accueillis et accompagnés durant 6 ans. A remercier aussi toutes les varennaises et tous les varennais qui, chacun selon ses motivations et ses disponibilités, contribuent à la vie et au développement de notre commune, en particulier au travers d'un tissu associatif tellement essentiel.

A titre personnel, je tiens aussi à remercier les membres du Conseil Municipal pour leur implication et leur sérieux.

Je dis à toutes et à tous, à chacune et à chacun, au revoir et bonne route.

A ceux qui seront là après le 15 mars, agents et nouveaux élus, bon courage. Il reste du travail. Je ne doute pas que, chacun dans sa fonction, contribuera au plaisir de vivre dans notre commune.

**Le Maire Délégué,
Jean-Charles Juhel**

ADRESSE :

Mairie déléguée de La Varenne
16 route d'Anjou
La Varenne
49270 ORÉE-D'ANJOU

CONTACT :

Tél : 02 40 98 51 04
E-mail : lavarenne@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : 9h-12h15
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Nina Morinière née le 30 décembre 2019, Gaigné.

Décès

- Jean-Yves Thomas décédé le 18 novembre 2019 à 65 ans
- William Péron décédé le 16 novembre 2019 à 79 ans
- Maude Terrien décédée le 13 décembre 2019 à 45 ans
- Simone Moreau décédée le 19 décembre 2019 à 92 ans

Le Maire, les élus et les employés municipaux vous souhaitent une excellente année 2020.



REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES ISOLÉES ET FRAGILES

La mairie déléguée est chargée de constituer le registre des personnes vulnérables de la commune afin de pouvoir informer et contacter celles-ci lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondations, grand froid...). La mairie déléguée de La Varenne invite toute personne âgée, handicapée, dépendante, isolée ou non à se faire connaître à l'accueil de la mairie afin de bénéficier d'un soutien. L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante).

COMMUNIQUÉS - INFORMATIONS AUX FAMILLES

Erratum concernant le Flash Info de novembre 2019.

La date de la collecte de papiers initialement prévue du 06 au 12 janvier 2020 a été reportée du 4 au 11 février 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Électeurs, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **07/02/2020** auprès du secrétariat de la commune ou via le site [mon service-public.fr](http://mon.service-public.fr) (papiers.citoyenneté)



Organisation des élections

L'organisation d'élections mobilise de nombreux bénévoles, parmi lesquels figurent les scrutateurs et les assesseurs.

La commune recherche des assesseurs et des scrutateurs, qui doivent être âgés d'au moins 18 ans, être inscrits sur la liste électorale de la commune déléguée et être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne, selon les scrutins.

L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement. Il tient une permanence dans la journée. **Le scrutateur**, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes. Il doit être présent dès la clôture du scrutin et durant toute l'opération soit de 17h50 et ce, pour une durée d'environ 2h.

Pour participer bénévolement à l'organisation des élections, il suffit de prendre contact auprès de l'accueil de la mairie déléguée de La Varenne. L'inscription sur la liste des bénévoles ne garantit toutefois pas, selon son étendue, une participation systématique à la tenue des scrutins qui ne peut intervenir au final que sur invitation du Maire.

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Les conseillers municipaux du CMJ ont élu la maison de M. et Mme LAFFRAY, la plus belle maison décorée pour Noël sur le chemin du traîneau de Noël.

RESTAURANT SCOLAIRE

Des repas végétariens au restaurant scolaire !

Suite aux états généraux de l'alimentation lancés en 2017, la « loi ÉGalim » a été votée le 30 octobre 2018. Conformément à cette loi, toute la restauration scolaire doit proposer au moins un menu végétarien par semaine. C'est-à-dire un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers. Il ne sera pas servi de produits transformés (par exemple steak de soja). **Ainsi à partir du 6 janvier 2020, un menu végétarien par semaine sera proposé au restaurant scolaire.**

EXPO PHOTOS A LA MAIRIE

L'association Photofolie Varennaise vous propose une nouvelle exposition « **photos de nuit** » à la mairie. N'hésitez pas à venir les découvrir aux horaires d'ouvertures de la mairie.

AGENDA

DIMANCHE 19 JANVIER

Assemblée générale, association Loire Mauges Québec - Salle Municipale

VENDREDI 31 JANVIER

Assemblée Générale, association La Varennaise Salle des Hautes Cartelles

SAMEDI 1er FÉVRIER

Repas dansant, association J'Activ - Salle des Hautes Cartelles

SAMEDI 8 FÉVRIER

Repas des Bénévoles, FC Castelvarennais - Salle des Hautes Cartelles

SAMEDI 15 FÉVRIER

Conférence gesticulée, association Hors La Loire - Salle Municipale

RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL, C'EST À 16 ANS !

Les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie déléguée, sur présentation du livret de famille et de la carte d'identité.

